

#### **Annexe 4 : Fiche actions des acteurs :**

La présente annexe synthétise l'ensemble des actions à entreprendre par les différents services ORSEC suivant les niveaux d'alerte et les zones impactées.

Cette liste n'est pas exhaustive. En effet, chaque service veille à accomplir également :

- ✓ Les missions qui lui sont dévolues dans le cadre des dispositions générales de l'ORSEC départementale
- ✓ Toute mission confiée par l'autorité préfectorale, directrice des opérations, dans chaque département

## Vigilance renforcée

	<b>Action</b>	<b>Zone</b>	<b>Acteur</b>
	Alerter : préfectures 01/73/74, services ORSEC (SDIS, GGD) et maires des communes du PPI	ZPI ZIS	<b>CNR</b> BGLC et SIDPC en appui
	Alerter les établissements de santé et médico-sociaux	ZPI ZIS	<b>ARS</b> SAMU en appui
	Organiser l'évacuation <u>éventuelle</u> des établissements de santé et médico-sociaux : → Renseigner les lieux d'accueils adaptés en dehors de la zone de risque → Identifier les moyens de transports adaptés → Transporter les personnes identifiées vers les lieux d'accueil	ZPI	<b>ARS</b>  <b>ARS</b> CD en appui  <b>SAMU</b> DDT en appui  <b>SAMU</b>
	Alerter les établissements scolaires	ZPI ZIS	<b>DSDEN</b> Maires en appui
	Alerter les accueils collectifs de mineurs	ZPI ZIS	<b>DDCS</b>
	Alerter les entreprises industrielles	ZPI ZIS	<b>UD-DREAL</b>
	Organiser l'évacuation des salariés du barrage et les visiteurs		<b>CNR</b>
	Anticiper activation de la CUMP		<b>ARS</b> <b>SAMU</b>
	Proposer l'activation du PPI, du COD et du PCO		<b>BGLC 01</b>
	Assurer la communication sur l'évènement		BCI
	Activation des PCS	ZPI ZIS	<b>Maires</b>

<b>Préoccupation sérieuse</b>	<b>Action</b>	<b>Zone</b>	<b>Acteur</b>
	Alerter : préfectures 01/73/74, services ORSEC (SDIS, GGD) et maires des communes du PPI	ZPI ZIS	<b>CNR</b> BGLC et SIDPC en appui
	Alerter les établissements de santé et médico-sociaux	ZPI ZIS	<b>ARS</b> SAMU en appui
	Alerter les établissements scolaires	ZPI ZIS	<b>DSDEN</b> Maires en appui
	Alerter les accueils collectifs de mineurs	ZPI ZIS	<b>DDCS</b>
	Alerter les entreprises industrielles	ZPI ZIS	<b>UD-DREAL</b>
	Organiser l'évacuation des salariés du barrage et les visiteurs		<b>CNR</b>
	Activer la CUMP		<b>ARS</b> <b>SAMU</b>
	Proposer l'activation du PPI, du COD et du PCO		<b>BGLC 01</b>
	Assurer la communication sur l'évènement		<b>BCI</b>

<b>Préoccupation sérieuse</b>	<b>Action</b>	<b>Zone</b>	<b>Acteur</b>
	Evacuation <b>anticipée</b> des établissements de santé et des établissements médico-sociaux : → Recenser les lieux d'accueils adaptés en dehors de la zone de risque  → Identifier les moyens de transports adaptés → Transporter les personnes identifiées vers les lieux d'accueil	ZPI	<b>ARS</b> CD en appui  <b>SAMU</b> DDT en appui  <b>SAMU</b>
	Evacuation <b>anticipée</b> des écoles : → Identifier des moyens de transports, et les réquisitionner  → Evacuation vers le point de regroupement de la commune	ZPI	<b>CD pour transports scolaires</b>  <b>IA et directeurs d'établissements</b> Maires en appui
	Evacuation <b>anticipée</b> des accueils collectifs de mineurs (ACM) : → Identifier des moyens de transports, et les réquisitionner  → Evacuation vers le point de regroupement de la commune	ZPI	<b>Organisateur DDCS</b> DDT en appui  <b>Organisateur DDCS</b> Maires en appui
	Evacuation <b>anticipée</b> des autres populations :  Personnes inscrites au registre des personnes vulnérables : → Identifier des moyens de transports et évacuation vers le point de regroupement  Autres populations : → Autoévacuation vers le point de regroupement de la commune	ZPI	<b>Maires</b> DDT en appui  <b>Maires</b>
	Bouclage de la zone Activer les mesures du PCS	ZPI	<b>GGD</b>
	Ouvrir un centre d'accueil et de regroupement (CARE)	ZPI	<b>Maires</b>  <b>Maires</b>
	Mobiliser une association agréée de sécurité civile	ZPI	<b>Maires</b> BGLC/SIDPC en appui
	Assurer le ravitaillement	ZPI	<b>Maires</b>

	<b>Action</b>	<b>Zone</b>	<b>Acteur</b>	
<b>Préoccupation sérieuse</b>	Evacuation <b>anticipée</b> des établissements de santé et des établissements médico-sociaux : → Recenser les lieux d'accueils adaptés en dehors de la zone de risque	ZIS	ARS CD en appui	
	→ Identifier les moyens de transports adaptés		SAMU DDT en appui	
	→ Transporter les personnes identifiées vers les lieux d'accueil		SAMU	
	<b>Quand évacuations de la ZPI et des établissements de santé et médico-sociaux de la ZIS effectuées :</b>			
	Evacuation des écoles : → Identifier des moyens de transports, et les réquisitionner	ZIS	CD pour transports scolaires	
	→ Evacuation vers le point de regroupement de la commune		IA et directeurs d'établissements Maires en appui	
	Evacuation des accueils collectifs de mineurs (ACM) : → Identifier des moyens de transports, et les réquisitionner	ZIS	Organisateur DDCS DDT en appui	
	→ Evacuation vers le point de regroupement de la commune		Organisateur DDCS Maires en appui	
	Evacuation des autres populations : Personnes inscrites au registre des personnes vulnérables :	ZIS	Maires DDT en appui	
	→ Identifier des moyens de transports et évacuation vers le point de regroupement			
Autres populations : → Autoévacuation vers le point de regroupement de la commune	ZIS	Maires		
Bouclage de la zone		GGD		
Activer les mesures du PCS	ZIS	Maires		
Ouvrir un centre d'accueil et de regroupement (CARE)		Maires		
Mobiliser une association agréée de sécurité civile	ZIS	Maires BGLC/SIDPC en appui		
Assurer le ravitaillement		Maires		

**Pour la situation de péril imminent :**

- ✓ Appliquer l'ensemble des mesures prévues pour la préoccupation sérieuse.
- ✓ Prévoir l'évacuation réflexe des services de secours et de sécurité de la **ZPI** puis la **ZIS**.